Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,
LIMITÉ.
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Wallace Lee Walker à Marie Nicaud, Javite Can à Cécile Marsal, Peter Poncetti, Jr, à Camille Lombardo, Louis Reynolds à Elenora James, George Wiggins à Lulu Grady, Louis Edwards à Ophelia Anseman, John Dymond à Florence Balthazar, Alexander Foster Fournier à Signah Gage Kittredge, Henry Jones à Mathilda Jones, Edward Conlin à Katie Miller, John A. Heilmuth Stenberg à Rosa McGinty.

NAISSANCES—Mmes A. Crane, une fille. J. H. Petermann, jumelles. P. Barthe, une fille. A. B. de Monsabert, une fille. G. C. Hemenway, une fille. J. C. Burns, une fille. W. A. Grather, une fille. H. Roth, un garçon. E. J. Augustin, un garçon. H. Stromeyer, un garçon. A. C. Petit, un garçon. S. J. Allen, un garçon. R. F. Green, un garçon.

DÉCÈS—E. J. Baker, 7 mois. 2000 Howard; Vve Mary Crumb, 60 ans, 839 Fourth; H. Fazende, 20 ans, Jefferson Parish, La; Vve Ellen O'Conner, 70 ans, 476 Bourbon; J. Eigerly, 60 ans, Tunisburg, La; J. Dodt, 40 ans, 1023 Montégut; T. J. Smith, 9 ans, Joséphine et Robertson; Josephine Layrisson, 29 ans, Annette et St Claude; Béatrice Thomas, 18 ans, 1827 Promenade Carondelet; O. Baltimore, 4 mois; 3605 Marais; M. H. Wormuth, 1 mois, 236 S. Johnson; Helen Flowers, 6 mois 2131 Jackson; F. Bernard, 7 jours, 2418 St Philippe; Emma Wilson, 43 ans, 322 Bourbon; J. T. Kiddwell, 52 ans, hôpital de charité.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demande d'émancipation:

Mlle Annie Lange, Mme Hélène L. Lee.

Marie R. Becker vs J. Frault, séparation de corps et de biens.

Rice & Cosgrave vs Alvin T. Simpkins, réclamation de $840.52.

Peter Schaock et fils vs La succession de Thomas B. Jacobs, réclamation de $156 sur un compte-courant.

Successions ouvertes:

Joseph Miller, Marie F. Dacongé, Mary Ann Omealia Wilkins, Pierre Duplain.

Allan N. Pierce vs ses créanciers—demande d'un répit.

Favrot et Livaudais vs Walter R. Stauffer—action en recouvrement de $5,322 50 sur une propriété.

Albertine J. Scherer vs Louis J. Roach—séparation de corps et de biens.

Chas. W. Eakins vs Wm O. Hudson—liquidation de raison sociale.

Aug. Hupin vs Jane Dupin—demande de divorce.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Geo. Anthony, actes de violence; Joseph Parker, Wm H. Arnold, Jos. Bolden, violation de l'acte 47 de 1890.

Acquittés:

Hy Schmidt, Rodney Matthews, Chas Jacobs, violation de la section 832: A. W. Brabant, attaque à main armée.

Condamnation:

John J. Keney, attaque, $50 d'amende ou 60 jours d'incarcération.

FAITS DIVERS

Arrestation.

Fred Hudson, un jeune homme de 19 ans, accusé de complicité dans le vol de lingots de cuivre appartenant à la Southern Pacific Company, a été arrêté hier soir par les détectives Exnicios et Rainey.

Pardevant le juge Ellis.

Un véritable tournoi d'éloquence, sûrement fort intéressant, aura lieu au sujet de la consolidation dont nous avons parlé récemment, concernant les deux procès qui se plaident actuellement devant le juge Ellis à la Division A de la Cour civile. MM. L. P. Bryant et Charles Louque sont les avocats de plaignants, dans le procès Brennan et als, contre le Sewerage & Water Board.

Les intérêts de la "New Orleans Sewer Company" sont confiés à MM. Charles Fenner et Samuel Henderson. L'avocat de la ville, M. Gilmore, en défend les intérêts. MM. Clegg et Quintero, d'une part, Bernard McCloskey et James O'Connell, de l'autre, plaident les intérêts des intervenants demandant que la franchise de la vieille compagnie des égouts lui soit enlevée, et l'avocat Charles J. Théard est chargé de la défense des intérêts du Bureau des vidanges et des égouts.

M. Earle a témoigné que la dépense totale faite à l'ancienne compagnie s'élève de $240,000 à $250,000 qu'il a cru fournis par M. R. E. McDonald. Ce dernier n'a pas été satisfait de l'emploi des fonds.

La longueur du principal conduit des eaux souterraines était de 3,658 pieds: 786 pieds ont été construits par M. Collom et le reste par MM. Stewart et McDermott, ce qui donne une estimation de $24.50 par pied.

M. Nettleton a témoigné hier; son opinion est que le conduit a 3,680 pieds, soit une différence de 22 pieds en plus et met le pied construit à $1.20.

MM. Stewart et McDermott sont accusés de n'avoir pas rempli les conditions de leur contrat; un procès à cet égard a été plaidé devant les cours fédérales, il y a quelques années; des lettres de M. Earle en font preuve. M. Louque les offre comme documents.

On a dû d'abord dépenser $4,000 pour réparer le travail de M. Collom, et on a évalué à $10,000 les dépenses indispensables pour terminer ces réparations, d'après un rapport remis. M. Earle déclare que l'indemnité de $200,000 que le Bureau qu'il représente offre pour racheter les droits donnés à la compagnie est trop forte. Le tout ne vaut que $150,000, y compris les machines et les outils dont on s'est servi.

M. Théard croit que Stewart et McDermott ont eu le tort de demander moins que le prix coûtant d'une telle entreprise. M. Bryant demande à M. Earle si le contrat passé avec l'ancienne compagnie n'exigeait pas que le conduit principal des eaux souterraines fût étanche. Il paraît que oui, mais cela n'a pas été fait.

L'évaluation de l'îlet de la Nouvelle-Orléans qui appartient à la compagnie a été de $10.000. Il paraît que c'est le prix réel du sol.

En Cour Criminelle.

Auguste A. Kulo était accusé d'avoir tiré, en novembre 1901, sur John Saksman, avec intention de le tuer.

Traduit devant le juge Baker, à la cour criminelle de district, il a été acquitté. La balle avait frappé la montre de Saksman, amortissant le coup.

Les deux hommes étaient tailleurs.

L'avocat Montgomery, assistant de district, a, hier matin, abandonné l'accusation de meurtre émise contre Frank Metzinger et Harry Laposuble. Tous deux ont comparu avec Willie Lee devant le juge Chrétien, à la cour criminelle de district, tous trois accusés d'avoir tué le nègre Eugène Labat, le 21 juillet, au coin des rues Conti et Villeré. Les témoignages ont été entendus, et le jury mis sous clef toute une nuit. M. Montgomery a établi que l'Etat ne trouvait pas matière suffisante à conviction pour Metzinger et Laposuble et les a acquittés; mais l'affaire a été continuée en ce qui regarde Lee, que défend l'avocat Edgard Bloch. Warren Doyle défendait les deux hommes acquittés.

Le nègre Walter Williams, accusé du meurtre de sa femme, sans peine capitale, a été condamné à la prison perpétuelle par le juge Baker. C'est à Carrollton qu'a eu lieu cette tragédie.

Williams et sa femme s'étaient séparés et elle refusait de reprendre la vie commune. Il lui a coupé la gorge.

Comparution de Mamie Boisseau.

La négresse Mamie Boisseau, accusée du meurtre de Yee Lee, a comparu pardevant la 1re cour criminelle de Cité hier, dans l'après-midi. Elle devait être entendue plus tôt; mais l'enquête de la police n'étant pas terminée, on croit préférable de ne pas la relâcher avant qu'on ait eu tous les renseignements qu'on recherche. Malgré le désir exprimé par M. Vance, son défendeur, Mamie a réintégré la prison de paroisse.

Son avocat affirme qu'Albert Fréret se trompe quand il assure l'avoir vue avec Seebold sur le trottoir à 1 heure 30 le matin du meurtre. De son côté Fréret insiste et maintient son témoignage, disant qu'il revenait alors du théâtre.

Le capitaine Walsh croit que Seebold et Mamie Boisseau ont eu des complices. Les amis de Seebold ne croient pas que ce soit lui qui ait frappé Lee. D'autre part une rumeur prétend qu'après la découverte du cadavre de Lee, Seebold et deux autres compagnons se trouvaient réunis dans un café du faubourg d'en bas, dépensant largement. Seebold aurait perdu une somme importante au jeu. La police informe.

Seebold paraît avoir l'esprit très libre et prendre philosophiquement sa réclusion. Sa santé se ressent de son abstention au sujet de la cocaïne qu'il prenait en pilules. Il continue à se refuser à répondre aux journalistes.

Le chef Journée a appris hier que Yee Lee s'était rendu à la Banque Métropolitaine deux jours avant sa mort et y avait déposé $850 pour être envoyés à T. C. Wong et Wa Fong, à Hong Kong.

Pardevant le juge Aucoin

A la seconde cour criminelle de cité, a comparu hier matin John J. Keney, qui demeure 927 rue Conti. Il vit avec Elisabeth Semitre depuis 14 ans. Il paraît qu'il a l'habitude de la battre et de la maltraiter.

Malgré les mauvais traitements à son égard, et les preuves données par les témoignages, la fidèle femme, dévouée à ce misérable, a fait tous ses efforts pour le protéger.

Keney s'en est tiré avec $50 d'amende ou 60 jours de prison.

Le nègre Willis Graham, alias Bud, qui a été arrêté il y a quelque temps par le sergent Leroy, et qui est accusé d'être un fugitif réclamé à Houston, Texas, pour le meurtre d'un autre nègre, a confessé son crime, disant qu'il a agi en légitime défense.

Il a été remis aux officiers venus de Houston à son intention, et ils sont partis hier soir avec leur prisonnier.

Graham n'a pas la tournure "d'un mauvais nègre", et il le déclare, disant qu'il a eu à prendre garde à lui.

Les trois hommes arrêtés par le détective Jim Rainey et l'officier spécial Exincios pour le vol de 107 lingots ou barres de cuivre pris dans un car à fret du Southern Pacific Railroad, à Alger, le 18 avril, ont été traduits devant le juge Aucoin, à la 2e cour criminelle de Cité. Ils sont non seulement coupables de vol, mais aussi de la violation de l'article No. 47 de 1890, pour avoir brisé le cachet et la serrure du car. Ils ont plaidé la non culpabilité, et ont été, chacun, placés sous caution de $1000, avec la condition de se présenter pour une audition préalable. La valeur du cuivre volé est évaluée à $2,375.

UN
TONIQUE DE PRINTEMPS
Voici le moment de se débarrasser des impuretés qui se sont accumulées dans le système pendant l'hiver. Le meilleur médicament pour **purifier le sang et reconstituer le système** est le **Hostetter Stomach Bitters.** Quelques doses vous en convaincront. Il guérit aussi l'**Indigestion, la Dyspepsie, la Constipation, les Maux de tête et l'Insomnie.**
HOSTETTER'S STOMACH BITTERS.

Dommages obtenus.

D'après une décision du juge W. B. Sommerville à la division C de la cour civile hier matin la collision qui a eu lieu entre les cars de la New Orleans and Carrollton Rail Road Light and Power company et la New Orleans City company à l'intersection de l'avenue Jackson et de la rue Prytanée, collision qui a plus ou moins grièvement blessé un certain nombre de passagers dans les deux cars, le 21 novembre 1901, coûtera cher aux deux lignes.

Le juge a hier accordé $4,000 à M. Alonzo Patterson, un des passagers les plus grièvement atteints. Outre ses blessures il souffre beaucoup, son bras étant paralysé et sa locomotion étant des plus difficultueuses, parce qu'il ressente son mal surtout dans les membres inférieures.

Il est jeune et il était employé comme déchargeur de coton à $90 par mois. Il lui sera impossible de reprendre cette occupation d'après le témoignage des médecins. Le plaignant avait demandé $25,000.

C'est contre la New Orleans City Railroad Company que le jugement a été rendu, la collision ayant été due à l'état d'ivresse des employés qui avaient charge du car qui lui appartenait.

Vol d'une grille.

Hier matin vers 9 heures, l'officier Russell a arrêté au coin des rues Canal et Decatur un nègre disant se nommer Ben Discon. Il avait en sa possession une grille de cheminée toute neuve dont il n'a pu expliquer la provenance, même à M. le recorder Marmouget, lequel lui a infligé $20 et 20 jours, plus 9 jours additionnels si l'amende n'est pas payée. Ben a été écroué comme suspect et dangereux.

Attaque nocturne.

Le nègre Rube Cotton est entré dans la maison de M. Wm Gleason, 1727 rue Calliope, dans la nuit du 15 avril.

Mlle Nettie Gleason traversait la cour quand le nègre l'a saisie à la gorge. Elle a heureusement pu crier, et il s'est enfui, mais on a pu le retrouver.

Mlle Gleason n'était pas en état de se présenter en cour le lendemain. En attendant, Rube a été mis en sûreté comme suspect et dangereux.

Hier matin, Mlle Gleason l'a identifié à la prison de paroisse. Il a été relâché sous caution de $250.

Blessure.

Vers cinq heures hier après-midi Edward Bennett, âgé de 22 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans sur un convoi du North Eastern Railroad et a été envoyé à l'hôpital. Il souffre d'une blessure au côté droit qu'il s'est accidentellement infligée ces jours derniers en maniant un revolver à Gainesville, Miss.

ACQUITTEE.

Mme William Luft, demeurant 1020 Toledano, a été accusée par le sergent Hévron, du 7e poste de police, d'avoir violé l'ordonnance concernant les diseuses de bonne aventure. Son audition n'a duré que 15 minutes.

Elle avait été arrêté à la suite de rapports: l'officier s'est fié aux on-dit de tout un chacun. Il a été excusé.

Mme Thomas Mora, belle-fille de l'officier de ce nom, a témoigné qu'elle avait insisté pour que Mme Luft lui dit si son mari, qui était sans ouvrage, serait bientôt occupé. Mme Luft consentit à lui tirer les cartes et lui répondit affirmativement, ajoutant qu'elle aurait 9 enfants et d'autres choses dont elle ne se souvient plus.

Charles Wirth a déclaré qu'il ignorait pourquoi on l'avait appelé, car il ne savait même pas qui était Mme Lutt. Celle-ci prétend n'avoir jamais vu Mme Mora, donc ne lui avoir rien dit et n'a pu rien violer comme loi.

Le juge Murray a renvoyé des fins de la plainte Mme Luft, tout en disant qu'il ne permettrait ni ne laisserait le métier de tireuse de cartes faire des dupes dans sa juridiction.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré aujourd'hui jeudi, à 8 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de Mme AMBROGI, mère du Consul de France à la Nouvelle-Orléans.

Les amis et connaissances du Consul ainsi que la colonie française sont invités à y assister.

De la part du Clergé de la Cathédrale.

Société de Secours Mutuels "LA FRANCE".

AVIS.

Le clergé de la Cathédrale ayant bien voulu inviter les membres de la Société de Secours Mutuels "La France" à assister à la messe solennelle qui sera célébrée aujourd'hui à 8 heures du matin pour le repos de l'âme de Mme AMBROGI, mère de notre très distingué et très aimé consul de France à la Nouvelle-Orléans, j'ai l'honneur de prier Messieurs les officiers et membres de la Société de vouloir bien y assister.

J. E. RIVOIRE,
Président.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

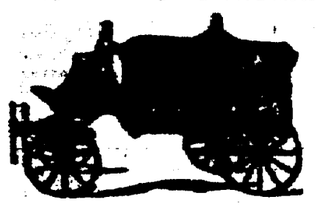

Raoul Bonnot, Directeur
No 628 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 252
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une servante pour travail de maison, bons gages pour personne convenable. S'adresser à A. Arnaud, 1735 avenue St-Charles. 23 avril—1 sem

AVIS.

Avis est donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un acte sera proposé pour amender l'acte qui a établi la et pourvoit à la commission des Egouts et des Eaux, étant l'acte 6 de la session extraordinaire de 1899 et de fondre la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans à laquelle il est pourvu en vertu de l'acte 114 de 1896, l'acte 68 de 1898, et l'acte 72 de 1900 avec ladite Commission des Egouts et des Eaux.
13 mars—jeudi

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, le 17 avril 1902. — Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 13 mai 1902, à 7.30 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaussées, pour une période de un an de la date du contrat.

Les spécifications enregistrées au bureau. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de de mille dollars ($1,000), accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.

Les soumissions devront être endossées "soumissions pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.
18 av—18 au 13 mai inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet — Nouvelle Orléans, le 24 mars 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 29 avril 1902, à 7:30 heures p. m., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète d'un chemin sur la devanture de deux s'étendant de la rue Terpsichore à la rue des Mails ou Jackson à l'option des commissaires.

Des soumissions seront reçues soit pour un pavage en bloc de granit, un pavage en blocs Beige, un pavage d'asphalte en feuille ou un pavage d'asphalte en rocs, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Un chèque certifié pour la somme de deux mille dollars doit accompagner chaque soumission pour garantir la signature du contrat s'il est accepté. Les spécifications, les plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour la construction d'un chemin sur la devanture du levee" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.
25 mars—25 au 29 avril inclus.

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambre 20, 21 Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambres 20, 21 Hôte de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 8 mai 1902, pour la construction d'un canal couvert et cimenté sur la rue Orléans, de la rue Broad à la rue Claiborne, et d'un canal couvert et cimenté et une ligne de tuyaux sur la rue Claiborne, de la rue Orléans à la rue Dumaine, et de la rue St-Philippe à l'avenue de l'Esplanade; le tout devant être en conformité avec les plans et spécifications maintenant enregistrés au ce bureau.

Chaque soumission doit être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour cinq cents dollars ($500.00).

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart (1/4) de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

R. M. WALMSLEY,
Président.
IRWIN JAMISON,
Secrétaire.
8 avril—30f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CHAMBRE 20, HOTEL DE VILLE.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures P. M., le 5 mai 1902, pour la construction d'un canal ouvert et cimenté sur l'avenue Nashville, de la rue Remparts à la rue Claiborne; devant être terminé le 1er août 1902, le tout d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés au ce bureau.

Chaque soumission devra être accompagnés par un dépôt comptant ou chèque certifié pour $250 00.

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé au plus bas soumissionnaire, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.
8 avr—8 au 5 mai inst

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.

Fonveille Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'encoignure des rues Nord Peters et Alabo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir:

Ledit article 6ix devant être amendé de façon à lire: Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investi dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B LOUIS, Prés dent.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
13avril—30f

AVIS.

A la prochaine session de la Législature d'Etat, un bill sera présenté pour rembourser à FRANK GOOTHYE, deux cent vingt deux 80/100 dollars payés à l'Etat pour achat et taxes de propriété foncière que l'Etat a omis de livrer.

FRANK GOOTHYE.
16 avr—1 m—mer

AMUSEMENTS.

WEST END,
OUVERTURE DE LA SAISON.
DIMANCHE, 27 Avril,
BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Chicago
Edgar Atchison-Ely Le Futur Duke
Le Grand Jongleur — LEONZO
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS
Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Medina Vendredi et Samedi
24 avril—3f

ST. CHARLES Orpheum
VAUDEVILLE MODERNE!!
CE SOIR!!
Matinées tous les jours, à 2 heures (lundi exceptés).
Hilda Thomas et Lou Hall; Winchester's Trained Bears; The Garrisons; Joe Flynn; La petite Elsie, les frères Hoste; Annette Moore; Abeno et Patrick.
Prix du soir—50c, 25c et 10c.
Matinées, tous les sièges réservés—25 cents.
Phone 1171. 20 avril—6f

GRAND OPERA HOUSE.
Matinées Lundi, Jeudi, Vendredi et Samedi.
Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.
Baldwin-Melville Stock Co.,
Présentant une magnifique renaissance du grand rire de la saison dernière,
"All the Comforts of Home"
Décors entièrement nouveaux. Tous des favoris dans le personnel.
Jeudi, 24 avril, deux représentations, matinée et soir.
Grand bénéfice testimonial offert à M. MORRIS MARKS.
Prix—10, 20, 30, 50 cents.
Jeudi, Vendredi, Samedi, 1 2 et 3 mai avec Vendredi et Samedi, en matinée, "UNCLE TOM'S CABIN." 20avril—6f

FETE ANNUELLE
—DE LA—
New Orleans City Park Improvement Association,
Dimanche, 27 avril 1902.
Reproduction grandiose du
Carnaval de Venise, sur les Lacs.
CARNAVAL DE NEPTUNE.
Exhibition et manœuvre par les ST-JOSEPH'S CADETS ET JESUITS' CADETS.
Grande Représentation de Vaudeville
Sous la direction du Prof. John DeMar.
CONCERT MUSICAL
Par le Holy Cross Band et le Sporer's Military Orchestra, dans les deux pavillons.
DEDICATION DU PONT MEMORIAL DE LANGLES,
Par l'Hon. Chas. F. Claiborne.
Grands Feux d'Artifice! Illuminations!
Et un grand nombre d'autres attractions.
Danse sur la Nouvelle Plateforme.
Musique par la Bande Militaire du Prof. Guth.
Entrée - - 25 cents
20avril—8f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA.
Commençant le 27 avril 1902.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées:
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare au chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 823 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—6f

NOUVELLE-ORLEANS, LNE., le 8 avril 1902.
AVIS

En me retirant des affaires d'assurances je prends la liberté d'annoncer à mes amis que j'ai vendu et transféré les affaires d'assurances jusqu'ici conduites par moi, ensemble avec leur clientèle, à MM. JANVIER & MOSS, LIMITED, lesquels sont par la devanture les SEULS AGENTS DE LA NORTH BRITISH AND MERCANTILE INSURANCE CO., DE LONDRES ET D'EDINBOURG, ECOSSE.

Je recommande cordialement mes successeurs à mes connaissances et patrons et sollicite pour eux la continuation du généreux patronage qui jusqu'ici m'a été accordé.

Respectueusement,
L. H. TARREY.

Nous référant au ci-dessus nous prenons la liberté d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes en possession de tous les dossiers, de toutes les polices (North British and Mercantile Insurance Co., émises par M. Tarry et que nous sommes prêts à les endosser quand nous en serons requis, et que nous vous averrons des avis de leur expiration en temps et lieu.

JANVIER & MOSS, LTD.
220 rue Baronne.
10 avr—1 m—jeu dim mar

reste, je crois, une fille à se faire respecter.

—Elle n'a pas l'air d'avoir froid aux yeux, dit Ernestine, et cependant elle paraît plutôt distinguée.

—Autant que nous, déclara son frère.

—C'est bien la peine d'avoir dépensé un argent fou pour votre éducation, mes enfants, si vous vous comparez à la fille de mes concierges.

—Entre nous, papa, tu crois qu'elle ne nous vaut pas?

—Je suis sûr que si; tu connais mes idées, mon fils.....et mes opinions....il n'y a pas de classes....il n'y a que des races.

—Oui, la race blanche, la race jaune et la race noire.....

—Pour le reste, je suis socialiste.....

—Ce qui ne t'empêche pas...

—Pardon, interrompit M. Truchon, je répète que ce n'est plus la peine d'avoir dépensé tant d'argent, s'il ne doit pas y avoir de différence entre vous et cette jeune personne....qui m'a l'air effectivement de ne pas avoir froid aux yeux....qui pourrait être dangereuse....et que je te conseille de ne pas regarder de trop près.....

Cette fois Ernestine protesta:

—Non, vraiment papa, tu interprètes tout de travers....Cette petite Bonenfant n'a pas l'air du tout d'une fille qui cherche à se faire courtiser....J'ai voulu dire au contraire qu'elle ne devait pas s'en laisser conter facilement.

—Et je peux la trouver jolie fille, acheva Ernest, sans penser à la détourner....de ses devoirs.

—C'est que je te connais, mon coquin....Tu n'avais pas quatre poils au menton, que tu parlais de lancer des actrices.

—Papa, papa, modère-toi....ma sœur est là!

M. Truchon roula ses bons yeux à moitié fâchés, vers sa fille assise à côté de lui.

—Avec ça que vous n'en dites pas de fortes, elle comme toi....Enfin, puisque c'est l'éducation moderne....éducation qui met au même niveau la petite Bonenfant et vous.....Non, tout de même, avoir dépensé tant d'argent....

On traversait le boulevard Haussmann, vers l'église Saint-Augustin.

Le mouvement, le brouhaha du dehors couvraient la voix.

Sortie de l'encombrement, la voiture fila vers la Madeleine.

L'ancien négociant reprit, comme hanté par une secrète inquiétude.

—Singulière idée tout de même, d'avoir demandé à cette jeune personne, de chanter chez nous.

—Elle a bien chanté à la fête de charité du docteur Brossat.

—Une fête de charité, ce n'est pas une soirée privée....Et vous ne voyez pas le nez des invités, s'ils savaient que nous leur exhibons.....

—La fille de tes concierges...Non, vrai, je me demande où tu le places, ton socialisme.....

—Mon garçon, mon socialisme n'a rien à voir là-dedans....les gens sont si bêtes!

—Est-ce que tu mettras au programme ses titres et qualités?.....Est ce qu'elle n'a pas son pseudonyme?....Est ce qu'on la voit jamais dans la loge?....Si peu, que tu as été quasi deux ans la rencontrer.

Le père grommela quelques mots qui se perdirent encore dans le bruit de la rue.

Puis, au bout de cinq minutes, en une interrogation, où perçait un souci:

—Tu me promets de laisser cette petite tranquille?....

"Les parents sont de braves gens, ne me cause pas d'embêtements avec eux.

Ernest frappa à plusieurs reprises, en éclatant de rire, ses mains sur ses genoux.

—Non, vrai, c'est trop fort!....Tu me pousserais à y penser....Je t'en prie, ne te fais pas tant de bile....Tu n'auras pas d'embêtement.....avec les parents de la fille....Ah! ah! ah! c'est roulant!

Il répéta à plusieurs reprises:

—Roulant!....roulant!.....

Ernestine qui, songeuse depuis un instant, n'écoutait plus, dit tout à coup:

—Tu sais que Cameron accepte un rôle, dans la comédie?

Ernest cessa de se "rouler".

—Pas possible....Je ne l'aurais pas cru assez bête pour ça!

—Il fera l'architecte.

—Naturellement.

—Tu sais, ce sera très drôle.

—Ah! très chic....Cette idée de wagon-restaurant.... enlevé à toute vapeur vers les bains de mer....Personne même au théâtre ne l'a eue....Ma petite sœur, tu n'es pas une sotte.

—Oui, ce sera drôle, reprit Ernestine, sans se soucier du compliment; une scène dans un wagon-restaurant.....Le petit salon s'y prête à merveille, avec un grand rideau fermant la baie....On installera des banquettes, des tables volantes...Ce ne sera pas absolument authentique comme mise en scène; mais, avec un peu d'illusion, les spectateurs s'y croiront.

"Et les apprêts, les répétitions.....Voilà de l'activité sur les planches....Il m'en faut, c'est nécessaire à mon existence.

—Une vraie Truchon, fit le père. Moi et ta mère nous avons toujours travaillé.....Rentiers, nous ne nous croisons pas encore les bras.

—Il n'y a que moi, qui se croise les bras dans la famille, hein! papa?

—Mon garçon, tu n'es certainement pas le plus courageux.

—Avec ça, que je ne fais pas mon droit!

—Simplement pour ne pas reculer ta période de service militaire et parce que tu espères ne rester qu'une année.

—Tiens, tu crois que c'est agréable d'aller balayer la cour d'une caserne.

—Et le fusil....le drapeau!

—Puisqu'on ne veut plus d'armée.

—Qui est-ce qui ne veut plus d'armée?

—Voyons, tu n'es pas socialiste?

—Mon ami, le socialisme n'exclut pas le patriotisme....C'est un désarmement général, ou une armée permanente....La France serait belle, si elle donnait l'exemple aux autres. Les puissances n'en feraient qu'une bouchée....Et le pays, vois-tu, c'est le pays!

—Vive la France!

M. Truchon haussa les épaules, frappa sa canne sur le tapis du coupé.

—Non, la jeunesse d'aujourd'hui ne respecte rien....rien!.....Si, au moins, ça avait la bosse du travail.....Je l'admire, moi, Cameron!....Roublard....peut être un peu trop, mais aujourd'hui, il le faut, ce n'est pas comme de mon temps....Avec ça, intelligent, travailleur, il arrivera.... Au fond, c'est ce gendre-là qu'il me faudrait!

—Qui ne m'épousera que pour ma dot!....Moi, ce n'est pas ce mari-là qu'il me faut, déclara Ernestine.

—Un autre sera pareil.

—Alors tu crois, papa, qu'on ne peut m'épouser pour moi.

—Au contraire, il n'y a pas de jeune fille qui te vaille.....et certainement plus d'un t'aimera pour toi....seulement, méfie-toi .....l'amour passe et le solide reste.

—N'aie pas peur....Je prise trop le solide, comme tu dis, pour m'arrêter à l'idéal....Pourtant je prétends choisir, et comme vous m'avez toujours affirmé maman et toi, que vous ne me contrarieriez point sur une aussi grave question, je reste maîtresse de juger, le pour ou le contre, lorsqu'il s'agira de me marier.

—Juge, ma fille, juge.....Ce que nous demandons, ta mère et moi, c'est qu'en ne te fiant, qu'à ta propre expérience, tu ne fasses pas de boulette.

—Décidément, nous avons un père qui n'a guère de confiance en ses enfants, fit Ernest.

—Eh bien, prononça Ernestine, je crois que j'en ferais une fameuse, en épousant ton architecte.

Le coupé s'arrêtait rue Turbigo.

M. Truchon en descendit le premier, puis Ernest, qui tendit la main à sa sœur.

Celle-ci sauta à terre, sans y appuyer la sienne.

Et tandis que leur père donnait des ordres au cocher, les deux jeunes gens s'élancèrent vers l'escalier, arrivant à l'appartement avant que celui-là atteignît le palier.

VI

Roger Cameron s'était promis de ne plus retourner dans la petite maison de Saint-Mandé.

Le soir même de ce jour, deux heures après avoir quitté l'immeuble du boulevard Malesherbes, il prenait en même temps que Pierre Hellin, le jeune élève architecte, le tramway de Vincennes.

Et Pierre était encore très content, parce que le patron lui disait:

—J'irai voir un instant ta mère.

Aussi, en entrant chez lui, cria-t il la nouvelle:

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.
Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR; GUÉRIT les COLIQUES VENTREUSES, et c'est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-Cinq Cents la Bouteille.